



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP PERPIGNAN REART  
S.A.I.D. ANTENNE ELNE  
BOULEVARD VOLTAIRE  
66200 ELNE

### Vos références

Numéro fiscal :  
Déclarant 1 (C) : 04 02 383 491 118  
Déclarant 2 (C) : 00 89 147 445 429  
Référence de l'avis : 23 66 A163403 37  
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

MAS REYNES

66200 ELNE

Numéro FIP : 660 88 25 3699196789 3 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 10/07/2023  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 66013

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV  
  
SIP PERPIGNAN REART  
S.A.I.D. ANTENNE ELNE  
BOULEVARD VOLTAIRE  
  
66200 ELNE

Somme qui vous est remboursée  
**553,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

You serez remboursé par virement le 24/07/2023  
sur le compte bancaire suivant :  
FR47 2004 1010 110X XXXX XXX3 223  
Identifiant de la banque : PSSTFRPPNTE  
Emetteur du virement :  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : **38 384**  
Nombre de parts : **2,50**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 04 02 383 491 118

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : EL OUADIE

Déclarant 2 - Nom de naissance : KONOPNICKI

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,50
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
Déduction minimale.....				806 - 472
Pensions, retraites, rentes.....	7747		12329	
Pensions d'invalidité.....			16784	
Abattement spécial de 10%.....	- 775	-	2911	
Salaires, pensions, rentes nets.....	6972		26202	334
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus fonciers nets <sup>9</sup> .....				5040
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>38548</b>
CSG déductible.....				- 164
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>38384</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				
Décote.....				- 808
Impôt avant réductions d'impôt.....				451
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>				
Dons : personnes en difficulté.....	575	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1		575	431
Montant de la réduction d'impôt.....			1	20
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				- 451
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>				
<b>Détail des revenus</b>				
Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....		CSG - CRDS		PREL SOL
BASE IMPOSABLE.....		5040		5040
Taux de l'imposition		5040		5040
Montant de l'imposition.....		9,70%		7,50%
		489		378
<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>				<b>867</b>

## LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine<sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....

343

#### CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2022 :

##### IMPÔT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû<sup>53</sup>:

0

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

- 624

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

- 80

**Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....**

- 704

##### PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus<sup>53</sup>:

CSG-CRDS

PSOL

489

378

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

- 404

- 312

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

85

66

**Solde des prélèvements sociaux 2022<sup>53</sup>:**

151

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

553

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

##### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....

38384

##### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Enfant(1)

12280

Plafond total de 2021.....

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

= 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 16394

##### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401)

##### AUTRES INFORMATIONS

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

**Taux marginal d'imposition.....****11,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.